



FORMATION CACES® R484 - PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

R484

Arrêté du 02 décembre 1998 – Article R4323-55 du Code du Travail : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire..."

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne des ponts roulants
- Obtenir/Renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité de pont roulant de catégorie 1 suivant la R484



Public Visé

Toute personne souhaitant obtenir ou renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité de ponts roulants selon la R484 dans la catégorie souhaitée.



Pré Requis

Initiale : aucun

Recyclage : avoir déjà obtenu un CACES® ou une autorisation de conduite de ponts roulants dans une période inférieure ou égale à 5 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaître les règles de conduite des ponts roulants en sécurité
- Effectuer différents élingages
- Assurer en sécurité la prise d'une charge au sol, son déplacement et sa dépose
- Connaître les gestes de commandement

Parcours pédagogique

CERTIFICATION

CNAM / CODE RS :

R484 cat 1 : RS6879

R484 cat 2 : RS6934

FORMATION THEORIQUE

- Rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES®
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention
- Technologie des ponts roulants et portiques
- Les principaux types de pont roulant – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Capacité des ponts roulants et portiques
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- Incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesse sur les mouvements
- Les dispositifs de sécurité
- Exploitation et maintenance des ponts roulants et portiques
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des ponts roulants et portiques

FORMATION PRATIQUE - exercices réalisés par catégorie

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Elingage de la charge

Version : R484-20260520

● **ASFO Grand Sud**
Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● **ASFO Grand Sud GP**
Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● **CEFIRC**
Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



- Positionnement
- Réaliser des manœuvres en mouvements simples et combinés
- Préparer la zone de dépose de la charge
- Prendre et déposer une charge à un endroit précis
- Communiquer avec l'élingueur et le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels
- Utiliser les aides à la conduite
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge
- Fin de poste : opérations d'entretien quotidien et maintenance

Chaque candidat devra disposer le jour de la formation PRATIQUE et le jour du test de ses EPI (Equipment de Protection Individuelle), à savoir : CHAUSSURES DE SECURITE, CASQUE, GANTS DE MANUTENTION, GILET HAUTE VISIBILITE.

Une photo d'identité lui sera demandée afin d'établir sa carte CACES®. NB : vous pouvez nous signaler toutes anomalies ou dysfonctionnements en contactant notre service qualité CACES®.

Méthodes pédagogiques

Supports audio visuels (POWER POINT, films) et support de cours remis à chaque participant, alternance entre théorie et pratique, conduite de chariots élévateurs (thermiques et/ou électriques) sur différents types de sols (intérieur et extérieur), mise à disposition du ou des chariots et de la plateforme de test conforme à la recommandation R489 cf. Descriptif plateau technique joint, livret.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques et pratiques en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite. Le stagiaire doit valider un test théorique et un test pratique pour obtenir son CACES® avec un minimum de 70/100 à chacun des tests.

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 22/11/2024 | fin validité : 31/10/2029
1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - RS 6879
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029
2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine - RS 6934



Version : R484-20260520

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966